

Horaire et prime panier modification

Par **nini la rude**, le 13/12/2012 à 18:48

bonjour depuis 12 ans je travail comme femme de menage dans un palais des congres opera mes horaires sont 6h-13h,verbalement sous l'encienne direction je vous laisse les memes horaires mais vous ne toucherez pas de prime anier,aujourd'hui peuvent t'il modifier mes horaires.
si je pouvais avoir une reponse je vous en remercie.

Par **pat76**, le 15/12/2012 à 17:18

Bonjour

Vos horaires sont précisés sur votre contrat de travail (6h-13h)?